

Sera-ce le prétendu vœu de la nation ? Hé ! quoi ! Ne comptez-vous pour rien les réclamations, les dénégations justes, fortes, pressantes de deux cents millions de catholiques ? N'aurez-vous point égard aux condamnations foudroyantes du prince des Apôtres et de Jésus-Christ, votre Dieu ? Tant de protestations et d'anathèmes ne l'emporteront-ils pas dans votre conscience sur les cris sauvages d'une horde avilie ?

Sera-ce même, un récent plébiscite ? Un plébiscite !... Appelez-vous ainsi un acte méprisable, qui n'a rien eu, rien de la liberté dont il est censé l'incorruptible et essentielle expression.—Un acte menteur, frauduleux, dérisoire, sans valeur—quelques votes jetés dans l'urne par une faction soudoyée, ou extorqués à la faiblesse par la vue du sabre et du canon ? Est-ce là un plébiscite ?

Mais fût-il librement émané—ce qui n'est pas—qu'il n'en demeurerait pas moins frappé d'impuissance, à l'effet de détruire un ordre de choses que réclame impérieusement le bien suprême de toute la chrétienté. Ignorez-vous que les lois fondamentales du genre humain, lesquelles partout font céder les causes particulières à la grande cause générale, établissent le peuple des Etats Pontificaux dans une telle dépendance et de telles relations envers l'universalité de la vaste famille catholique, qu'il n'a pas à se choisir, sur les domaines sacrés, où il vit, la forme de son gouvernement ? S'en est-il, du reste, jamais plaint lui-même ? Et ce sort exceptionnel lui venant du droit même des nations, l'Eglise en est-elle blâmable ?

Ne serait-ce pas une criante injustice qu'il fût interdit à la Société, mère de nos destinées, la plus parfaite, la plus étendue, la plus nécessaire parmi les hommes, ses intérêts majeurs et généraux l'exigeant, de suspendre, en paix, dans ses propres terres et là, où réside le centre de son pouvoir, l'exercice de quelques droits politiques, lorsque, pour des fins analogues d'indépendance, mais d'un ordre inférieur, la fière République, qui nous avoisine, suspend, sans réclamation quelconque, les mêmes droits dans la Columbia; où siègent sa Capitale et son Congrès ; enlève l'autonomie propre à cette province enclavée entre deux autres Etats ; la frappe, sans l'avoir consultée, d'une sorte de neutralité, et la soumet, dans l'intérêt commun, à l'administration directe du gouvernement fédéral ?

Le plébiscite du peuple romain est donc nul de droit et de nul effet ; la violence exercée sur les Etats du Saint-Siège, un vol, un scandale, un sacrilège, un attentat à la propriété et à l'ordre public, sans atténuation, sans justification, sans excuse.

Voilà, jeunes et braves guerriers, le crime énorme qui a fait battre vos poitrines de colère, et contre lequel vous vous êtes justement soulevés.— Vous avez protesté contre la grande et ineffable iniquité du XIX siècle.— Vous avez protesté contre des vols audacieux et d'ignobles spoliations ; protesté contre les coupables et sacrilèges envahissements des domaines de